

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 987

présenté par

M. Houlié

à l'amendement n° 716 de M. Amirshahi

ARTICLE 23 QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« avis »,

insérer le mot :

« conforme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'avis du JAP doit être conforme.